

Claude Vilatte a passé la main en février 2016 après avoir occupé le siège de maire de Saint-Amand-de-Coly durant 33 ans. Cette année, c'est son successeur, Vincent Geoffroid, qui a présenté les vœux aux habitants. Ces derniers étaient nombreux, environ cent cinquante, dont de nombreux jeunes et des enfants. Saint-Amand-de-Coly est une commune qui évolue doucement mais en continu, depuis 1980. Aujourd'hui, on y compte 413 habitants. Au XIXe siècle, la commune à plusieurs fois dépassait le millier de Saint-Amandais.

C'est un gros chantier depuis quelque temps, et ce n'est pas fini, la réfection totale de la toiture de l'Abbaye. Le montant du chantier avoisine les 1 200 000 €, c'est le plus important de Dordogne. Toutes les lauzes doivent être reprises, soit 800 m2, et la plupart sont changées pour de nouvelles. La charpente sera partiellement reprise. Par la suite, des travaux de maçonnerie seront réalisés. Une visite du chantier sera organisée pour la population. Les trois premières tranches sont financées par la DRAC à 50 %, la Région 15 % et le Département 15 %, il reste donc à la commune 20 % des 471 000 €. Les trois autres tranches, qui doivent suivre, seront un peu plus coûteuses, mais Nathalie Manet-Carbonière a signalé qu'à compter de cette année, le Département financerait les travaux (tous les travaux de ce type sur le département) à hauteur de 20 %, il ne resterait plus alors que 15 % à financer par la commune. Un emprunt contracté par la mairie permet d'assumer ces dépenses pour un total de 193 000 €, mais avant l'augmentation de la contribution du département. D'autres « petits » travaux ont ensuite été listés : eau potable dont la gestion va évoluer, mise en accessibilité des bâtiments publics et agrandissement du Séchoir à tabac. Mais aussi l'aménagement du cimetière, un nouveau site internet, de téléphonie, etc., et d'autres sujets qui seront traités ultérieurement, pour plusieurs municipalités.

Delphine Delbraylle qui a transformé le Séchoir à noix en salon de thé avec l'accueil de plusieurs artisans et d'un dépôt de pain, voit la mise à disposition de ce local prolongé. L'importance des associations a été soulignée, une constance au niveau de la Vallée de l'Homme.

Enfin, les personnels municipaux ont été remerciés de s'être adaptés aux horaires particuliers du nouveau maire. J-L.K.